

Les canons de St Briac (version préliminaire juillet 2020)

Table des matières

Les canons de St Briac (version préliminaire juillet 2020).....	1
Notions sur la fabrication des canons de fonte.....	1
Caractéristiques des canons du Nessay	2
Origine des canons du Nessay.....	4
Les canons de la batterie du dix-huitième	4
Les canons actuels.....	7
Hypothèse proposée	Erreur ! Signet non défini.
Conclusions.....	9

Deux canons anciens gisent sur le sol à la presqu'île du Nessay. D'où viennent-ils ? Quelle est leur histoire ?

Notions sur la fabrication des canons de fonte.

Les premiers canons sont faits à partir de bandes d'acier réunies par des bondes comme un tonneau. Il y a des fuites et c'est peu efficace. Pour améliorer l'étanchéité, on coule les tubes en bronze, alliage assez facile à couler mais qui est très couteux. La coulée des canons en fonte de fer s'est pratiquée dès le milieu du 16^{ème} siècle en Grande Bretagne. Cependant en France, c'est Louis XIV qui fait développer les canons coulés en fonte. Différentes technologies vont être développées dans le courant des XVII et XVIII^{ème} siècles. Initialement les pièces sont coulées à noyau (coulées dans un moule cylindrique vertical avec un noyau central) et on les emploie brut de coulée malgré leur mauvais état de surface. En 1671, les pièces sont encore coulées à noyau, mais elles sont reprises et réusinées intérieurement. En 1744, Jean Maritz, inspecteur général de la fonderie de la marine en France, imagine de couler les bouches à feu pleines puis de les forer et usiner en les faisant tourner autour de leur axe, ce qui améliore la géométrie, la qualité du tube et son rendement explosif. En 1748, ces procédés deviennent réglementaires en France.

Un autre pas considérable est fait en France avec l'uniformisation des matériels par le lieutenant-général de Vallière qui en 1732 ramène les canons à cinq calibres (4, 8, 12, 16, 24) et établit un rapport fixe entre l'épaisseur et le poids des pièces d'une part, les charges et les boulets d'autre part.

Gribeauval, quelques années plus tard en 1756, répartira les canons selon leur emploi et crée l'artillerie de côte avec des canons de 36, 24, 18, 16 et 12 livres (beaucoup plus puissants que les autres canons). Ces canons plus puissants ont de plus grandes portées et sont utilisés dans les forts malouins.

La visée du tir est sommaire. Les canons sont coulés avec des tourillons latéraux qui permettent leur orientation verticale. Des cales de bois permettent d'incliner plus ou moins le tube. L'artilleur peut ainsi adapter sa hausse de tir. Par contre, il faut orienter latéralement le canon. À terre, le canon est

sur un affut avec de grandes roues et une flèche arrière pour le réglage. En mer, c'est l'orientation du bateau qui assure le réglage latéral. Pour les canons de côtes, des affuts spéciaux sont développés pour le double réglages (voir Figure 4).

La vitesse de tir des canons de campagne est faible (par exemple un coup toutes les cinq minutes). Cette lenteur tient au temps de chargement du canon. La poudre est versée dans la « bouche » du tube par le biais d'une « lanterne ». Une bourre, faite de paille et d'étoupe, est ensuite introduite. Elle permettait de comprimer la poudre, d'assurer une relative étanchéité, afin de concentrer l'explosion, ce qui offre une plus grande impulsion au boulet lors du tir. Plus tard l'utilisation de gargousses toutes faites accélèrera la cadence.

Vers 1785, on fait les premières coulées de canon en fer, beaucoup plus ductile mais avec des températures de coulée très élevées, et l'emploi du fer et de l'acier se généralisera au milieu du 19^{ème} siècle.

Caractéristiques des canons du Nessay

On a essayé de caractériser simplement ces canons du Nessay.

Ce sont des canons en fonte. En effet malgré leur grand âge probable, ils sont assez bien conservés. Ces canons datent donc de la période 1680-1800. Une coupe métallographique réalisée sur une éprouvette permettrait de mieux connaître le mode de fabrication de ces canons et leur âge et une analyse chimique caractériserait peut-être la fonderie initiale...

Mesurer les dimensions géométriques de ces canons est difficile car les canons sont corrodés. Les mesures, effectuées avec un mètre ruban, sont donc approximatives et ne correspondent plus aux dimensions initiales. Sur le tableau suivant, on a donc indiqué les mesures effectuées. On a aussi porté les caractéristiques d'un calibre 8 normalisé Vallière. On obtient les résultats suivants :

	Canon coté Frémur	Canon côté mer	Calibre 8 court (syst. Vallière)
Diamètre de l'âme intérieure (cm)	10	10.5	10.6
Longueur hors tout (cm)	259	262	240
Longueur plate-bande ¹ de culasse/ gueule (cm)	234	235	223
Longueur plate-bande de culasse/ lumière	retourné	18	20
Longueur plate-bande de culasse/ tourillons (cm)	88	88	94
Épaisseur de paroi à la gueule (cm)	6	8	10
Diamètre extérieur à la gueule (cm)	27	27	29
Distance plate-bande de culasse/ fin du bouton de culasse	25	27	16
Diamètre extérieur à la culasse (cm)	38	38	38.5
Diamètre du bouton (cm)	15	16	10
Nombre de cercles renfort (gueule et culasse comprises)	5	5	5
Volume du boulet (cm ³)	520	520	560
Poids estimé du boulet (kg)			3,9

¹ Plate-bande de culasse, c'est un plan vertical perpendiculaire à l'axe du canon au niveau de la culasse et qui permet de prendre des mesures de façons plus fiables.

Poids estimé du boulet (livre)			8
Poids estimé du tube ² (kg)			environ 1 000
Portée (théorique / pratique) (m)			2 600 /1 000

On pense donc que les deux canons sont similaires. Un des canons (côté mer) présente sa partie supérieure vers le haut. On voit la lumière. On distingue qu'il y a eu une inscription circulaire à son sommet mais elle est illisible car trop rouillée. L'autre (côté Frémur) est retourné et présente sa partie inférieure.



Figure 1 Canons du Nessay (côté mer et coté Frémur)

Ces canons sont proches du calibre 8 (système Vallière), tout en présentant quelques différences. On montre ci-dessous un plan de canon de 8 (système Vallière). Le calibre 8 est le deuxième plus petit dans la sélection des 5 calibres de Vallière. Il s'agit donc de canons d'un assez petit calibre, spécialement pour des canons de marine.

Le tube du canon de 8 pèse 2100 livres (950kg). On le charge avec 3,5 livres de poudre.

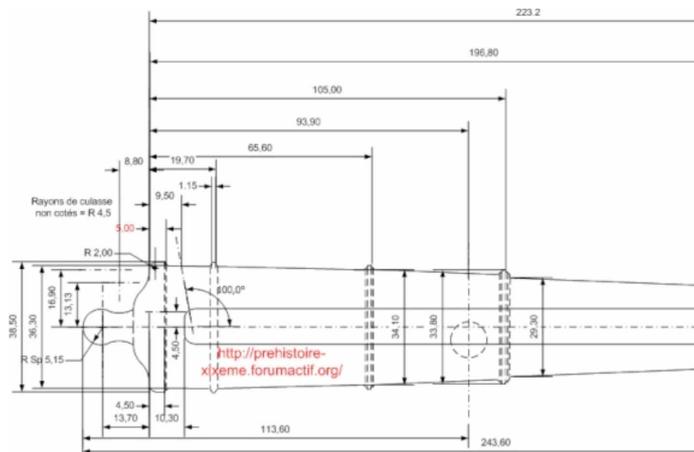


Figure 2 Plan détaillé du canon calibre 8 court (système Vallière)

Il y a plusieurs années, ces canons du Nessay étaient montés sur un socle en bois qui ressemblait à un affût de canon de marine. Les affûts utilisés sur les navires ne permettent qu'un seul déplacement du canon, vers l'intérieur du navire pour le charger et vers l'extérieur pour le tir. Ce n'était pas le type d'affût originel.

² Densité de la fonte 7kg/dm³



Figure 3 Lumière du canon mer et reste de décoration à gauche, âme du canon à droite



Figure 4 Canon de fonte calibre 12 à Lanildut sur son affut de canon de côte, avec double réglage hausse et azimuth, derrière son parapet



Figure 5 Canon de 8 terrestre avec sa queue

Origine des canons du Nessay

Les canons de la batterie du dix-huitième

Une batterie de canons est installée au Nessay durant cette période.

En 1730, le comte de Pontbriand fait un rapport sur la défense de sa capitainerie. Saint Briac n'est pas défendu et il propose qu'on établisse une batterie de deux canons à l'entrée du port.

Selon S. de Coux³, le corps de garde est remis en état vers 1732 et la batterie créée. Selon d'autres sources, la batterie du Nicet, dite batterie de St Briac, est exécutée (ou réparée) aux frais du Roi un peu plus tard en 1747 pour 200 livres. Les batteries de côte sont toutes intégrées dans un

³ S. de Coux, Corps de garde , Le pays de St Briac, n°9 (2020), 44-47

ensemble fortifié comprenant un corps de garde, une guérite ou poste d'observation, un magasin à poudre et quelquefois un magasin. L'ensemble fortifié peut être délimité par une enceinte de terre, un muret ou un alignement de pierres dressées. Au Nessay, on retrouve le corps de garde mais la fortification et la poudrière ont disparu.

En 1754, le chevalier Charles de Mazin (1712-1772)⁴ indique « *La pointe dite du necet est défendue par une batterie qui croise les feux avec la tour des Ebiheus⁵. Elle protège le petit port de St Briac et les barques qui si retirent en assez grand nombre y ayant une très bonne rade à l'entrée de la rivière de Pontbriand qui forme à cet endroit le havre elle est percée de quatre embrasures⁶ et armée de quatre canons de huit.* »

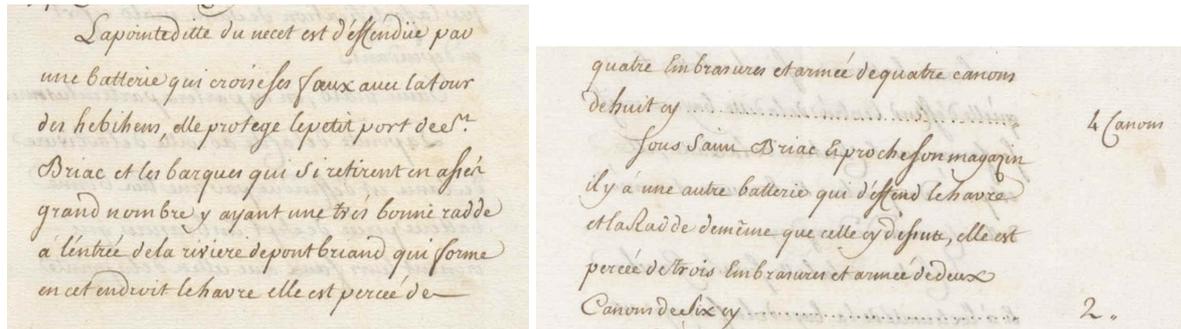


Figure 6 Texte du chevalier Mazin

Deux ans plus tard, Victor Maurice de Riquet, comte de Caraman (1727-1807) fait une inspection des défenses à St Briac en 1756 et note la présence de trois canons au Nessay. Il manque un canon (réel ?, erreur de comptage ?). Il fait un schéma grossier du port de St Briac. On voit alors les trois canons, la fortification en fer cheval établie devant ces canons et la poudrière mais pas le corps de garde.

⁴ Mazin Charles, Mémoire sur les batteries de la coste du nord de Bretagne depuis la rivière de Coësnon jusqu'à celle de Morlaix, et cette étendue comprend dix capitaineries garde-coste (1754).

⁵ C'est assez optimiste, car si les orientations des canons permettent le croisement des feux, les portées des canons sont trop faibles pour les croiser réellement.

⁶ Il y a quatre embrasures, ce qui signifie qu'il y a une protection autour de la batterie avec des embrasures. On ne voit plus de trace de cette protection.

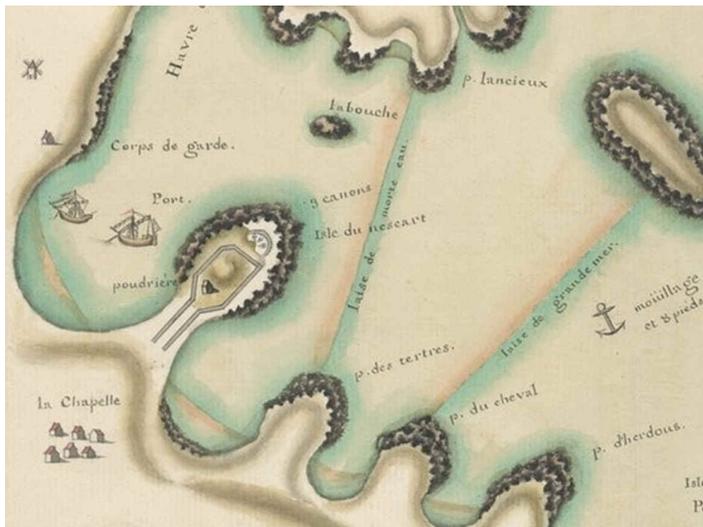


Figure 7 Plan de St Briac par Caraman

En 1758, durant le raid anglais, les attaquants brûlent des bateaux du Bêchet mais ne semblent pas s'intéresser à la batterie voisine. Elle ne semble pas être détruite car le recteur n'en parle pas dans son récit des destructions. A-t-elle été camouflée ? Est-ce que la valeur militaire de cette batterie est si faible que, pour les Anglais, cela ne vaut pas la peine de la détruire ?

La révolution, méfiante à l'égard de paysans bretons armés, supprime en 1791 les compagnies de gardes côte. Par ailleurs les officiers, qui sont nobles, émigrent en masse. La batterie de Saint Briac est alors abandonnée.

Le 23 juin 1794, le district de Saint-Malo réquisitionne tous les canons des communes côtières pour les faire fondre, à la demande de Paris. Comme il n'y a plus de canonnier, cela semble judicieux de Paris de refondre les canons pour en obtenir des neufs qu'on pourrait envoyer sur le front de l'Est. Les défenseurs de la côte pensent par contre qu'il vaudrait mieux reconstituer un corps de canonniers républicains en gardant les canons. Cette réquisition est mise en route doucement. Mais un mois plus tard, le 24 juillet 1794, c'est la journée dite du 9 thermidor an II. Robespierre est déboulonné et guillotiné ; la terreur s'arrête. On peut donc s'attendre à ce que cette réquisition n'ait été que partiellement réalisée. Est-ce pour cela que le troisième canon de la batterie disparaît ?

En l'an IV, deux ans plus tard, la Convention crée un corps de 14000 canonniers garde cotes volontaires pour s'opposer aux débarquements de Britanniques et de contre-révolutionnaires. La loi du 23 fructidor an VII (8 septembre 1799) les réorganisent. À l'illusoire paix d'Amiens (juin 1802), ils sont tous licenciés puis neuf mois plus tard le corps est rétabli le 12 floréal an XI (18 avril 1803) et finalement supprimés à la Restauration.

On ne sait pas ce que sont devenus les canons briacins pendant ces péripéties politiques. Ont-ils été retirés ? et quand ? Ont-ils été abandonnés sur place car ils n'avaient plus de valeur militaire ? Les affûts étaient-ils pourris et les canons intransportables ?

Les canons actuels

Les canons qui sont actuellement au Nessay sont notés en 1879. Cette année, Louis Descombes⁷ fait une excursion à St Briac, il s'intéresse à la croix des marins et fait des commentaires touristiques sur le village : « *on arrive au port du Béchay, puis à la presqu'île du Nézai, que les habitants appellent le Nicé, et où deux vieux canons abandonnés et couchés dans les hautes herbes témoignent que ce lieu fut autrefois occupé par une batterie de défense pendant nos guerres contre l'Angleterre* ».

C'est un an plus tard, en 1880, que le Nessay est acheté par le vicomte de Villebresme qui récupère donc les canons mais ne les a pas apportés. Il les retire des hautes herbes et leur refait des affuts.

Le capitaine Autray, né à St Briac en 1883, raconte ses souvenirs d'enfance au Nessay⁸ ; en particulier il a été marqué par la batterie. Lisons son récit d'enfant, qui se passe sans doute vers 1895 :

« Ce qui devenait sérieux et d'un intérêt capital, c'était la batterie. La batterie dont les canons tonnaient les jours de régates. Ces vieilles bouches à feu qui d'une voix enrouée donnaient le départ ou annonçaient le triomphe des bateliers briacins, à moins que ce ne soit une victoire de St Jacut. Elles étaient situées sur le chemin de ronde, face au Frémur, face au plan d'eau de départ, au-dessus d'un roof vitré que traversait un mat de pavillon gréé comme l'artimon d'un trois mats barque, en tête duquel flottait le guidon particulier des Villebresmes : bleu de roi à fleur de lys d'or. Les matins de régates, le pavillon tricolore était hissé, tandis que le grand pavois était déferlé.

Les mousses aimaient regarder de près ces vieilles pièces, qui sans doute devaient venir d'anciens forts malouins désaffectés ; au fait personne n'en était très sûr, l'accord ne s'est jamais fait entre Briacins, d'aucuns prétendaient que jadis du haut du fort Harbour leur feu battait la grande passe, l'interdisant aux anglais, d'autres soutenaient que hissés sur le fort de la Conchée, elles avaient arrêté une escadre anglaise qui, vent sous vergue, tentait de franchir les passes de l'Est dans l'intention de bombarder St Malo à boulets rouges. Monsieur le comte lui-même n'était pas très fixé quant à leur origine, ce qui surpluss lui importait peu... Il en était de même pour le gabier-canonnière du château, qui aurait parié son dernier suroît que ces canons, qui portaient encore les armes du roi soleil, avaient au beau temps de la course garni les sabords d'un corsaire, à moins que ce fut ceux d'une frégate de grande croisière ».

On note ainsi le grand intérêt du vicomte pour ces canons. Cela lui rappelle l'histoire qu'il affectionne et ses nobles ancêtres. On peut donc imaginer que c'est lui qui a fait refaire les affuts et la peinture noire.

Les Bergès, propriétaires suivants du Nessay, ont donc pris les canons quand ils ont acheté le château. Malgré leur implication dans la production de l'explosif la cheddite, ils ne semblent pas avoir utilisé ces canons ni montré un intérêt.

Si ces canons ne sont pas ceux de la batterie de St Briac, d'où peuvent-ils venir?

Ils ne viennent pas des forts malouins comme l'ont supposé certains briacins ; en effet les calibres des canons des forts, qui doivent avoir de grandes portées, sont beaucoup plus importants que le calibre 8. Par exemple, la Conchée comprend 5 canons de 48 livres, 10 canons de 36 livres et 2

⁷ Louis Descombes, L'alignement mégalithique de la croix des marins, Bulletin et mémoire de la société archéologique et historique d'Ille et Vilaine p171-180 (1879) aussi <https://sites.google.com/view/saintbriachistorique>

⁸ A. Autray, Souvenirs du Nessay, Pays de St Briac, p28 (2020)

mortiers de 30 livres. Il est possible que les briacins pensent à ces canons car ces forts sont désarmés et déclassés vers 1890, à l'époque du récit du capitaine. Le petit Bé est désarmé et déclassé en 1885. Le grand Bé est désarmé et déclassé en 1890. Le fort La Latte est déclassé en 1890 et vendu par les domaines en 1892. De vieux canons sont devenus disponibles à cette époque. Les canons de St Briac sont en place avant ces désarmements.

Il est par contre à noter qu'en 1890 à St Briac, personne ne se rappelle de l'origine des canons. Ils sont donc là depuis très longtemps et plusieurs générations sont sans doute passées pour un tel oubli.

Si les canons ne viennent pas de la batterie, on peut imaginer d'autres hypothèses :

- Il est aussi possible qu'on ait désarmé un navire (corsaire ?) sur le Béchet et qu'on ait porté ses canons devenus inutiles sur le rivage en attendant. Le calibre de 8 se trouve fréquemment sur les navires (Le Renard est équipé de canons de 8). Le propriétaire les oublie sur place. C'est un peu étonnant car 2 tonnes de fonte ont une valeur certaine, surtout à cette époque. Et pourquoi les avoir stockés à l'endroit de l'ancienne batterie, à l'opposé du lieu probable de débarquement comme semble l'indiquer Descombes.
- Un précédent propriétaire du Nessay les achète en vue d'un projet que finalement il ne peut réaliser. Je ne pense pas que cela soit Jean Pierre Collet ou sa fille. Son fils, Pichot architecte s'investit à Dinard, à St Cast et au Guildo mais apparemment pas au Nessay. Il vit suffisamment âgé pour réaliser ses projets. Ce sont tous des terriens, sans intérêt pour la mer. Par contre son fils est officier de marine et meurt jeune dans l'expédition du Mexique vers 1865. Aurait-il apporté ces canons et décédé avant la réalisation du projet ? Dans ce cas, les canons auraient été apportés il y a trente ans avant 1895 et on s'en rappellerait.

Origine probable des canons actuels

Voici donc l'hypothèse proposée pour l'origine des canons qui nous semble la plus probable.

En 1732 (ou 1747), on crée la batterie de St Briac au Nessay. On y place des canons de calibre 8, non standards, car la standardisation de Vallière date de 1732. On peut imaginer qu'on ne fournit pas des canons flambants neufs, à des canonniers amateurs. On utilise plutôt des canons de récupération plus anciens, et pourquoi pas des canons de Louis XIV, comme le dit Autray, canons qui datent alors d'avant 1715. Ils ne sont pas détruits par les anglais en 1758. Ils restent en opération jusqu'en 1791/1815.

Les canons sont abandonnés une première fois en 1791.

À la réquisition du 23 juin 1794, les canons ne sont pas retirés dans le mois. Il pourrait être possible que cela explique qu'il ne reste que deux canons sur les trois. Le troisième canon pourrait avoir été déménagé à St Malo, ce qui est difficile : chargement du canon de 1 tonne sur une charrette, déplacement de la charrette sur la grève du Béchet, chargement dans un bateau puis transport à St Malo.

Après le 9 thermidor (24 juillet 1794), on change de stratégie, on garde les canons et deux ans plus tard on reconstitue un groupe de canonniers républicains. On ne sait pas si on rend à nouveau opérationnelle la batterie de St Briac.

En 1815, les batteries sont abandonnées et l'armée française est réduite de façon drastique. De nombreux officiers sont mis en demi solde. Il y a aussi trop de canons. On abandonne sur place les canons de St Briac sans valeur militaire et on oublie leur origine.

Quand le vicomte de Villebresme les trouve sur la presqu'île, il est heureux de les réhabiliter partiellement. Il a fait la guerre de 1870 et sait comment les charger. Il les utilise pour les régates et se rappelle les combats de ses ancêtres...Puis la pourriture fait à nouveau son œuvre et les vieux canons sont à terre.

Conclusions

Les deux canons du Nessay n'ont pas été apportés par Villebresme ou par les Bergès car ils étaient sur place avant eux.

Ils ne semblent pas provenir de la démilitarisation des forts malouins vers 1890. Ils étaient en place avant dès 1879 et les calibres ne correspondent pas.

On ne sait pas pourquoi on aurait pu stocker de vieux canons sur une presqu'île éloignée. Proviennent-ils du désarmement d'un corsaire au Béchet? Ont-ils été acquis et oubliés par les Pichot du Mazeray ou sont-ils des restes de l'ancienne batterie ? Le plus probable pour moi, c'est donc qu'ils proviennent effectivement de l'ancienne batterie du Nessay du 18^{ème} siècle et sont restés là abandonnés de 1815 à 1880. C'est probablement des canons anciens au moment de la création de la batterie en 1732. Une analyse plus poussée métallurgique permettrait de préciser le mode de fabrication, la date et le lieu. Le Cdt Autray se rappelle d'inscription se référant à Louis XIV⁹.

Dans tous les cas, ce sont donc bien des restes du passé militaire et naval de St Briac du 18^{ème} siècle.

Dans ce cadre, cela vaudrait sans doute la peine de mieux les mettre en valeur :

- en remettant dans le bon sens le canon retourné,
- en reproduisant l'environnement initial (vue dégagée sur la mer, indications au sol des limites supposées de la muraille de protection,...)
- en approfondissant les éventuelles études historiques et métallurgiques pour mieux évaluer l'âge et l'origine des canons
- en assurant une meilleure protection contre la corrosion (peinture, électrolyse,..)
- en les montant sur de nouveaux affuts (en plus de l'esthétique, ils diminuent la corrosion), si possible des affuts complexes de canons garde côtes
- en expliquant leur présence à cet endroit (comme réalisé au canon de la pointe de St Cast)

De façon étonnante, ces canons ne font pas partie des biens culturels de St Briac décrits dans « l'inventaire du patrimoine culturel de Bretagne » <http://patrimoine.bzh/>.

MK/juillet 2020

⁹ Le Cdt Autray parle de canon de Louis XIV. C'est un souvenir d'enfant qui ne distinguait sans doute pas les différents rois de France. Plus tard, adulte, le cdt Autray a dû repasser de nombreuses fois devant ces canons et vérifier les inscriptions. Il n'aurait pas écrit Louis XIV si adulte il voyait Louis XV ou s'il ne voyait rien.